



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RISQUES ACCRUS DE FEUX DE FORÊTS ET D'ESPACES AGRICOLÉS ET NATURELS DU 8 AU 12 JUILLET

Chaumont, le 7 juillet 2023

Le département de la Haute-Marne va connaître un contexte météorologique présentant des risques élevés pour les feux de forêt et d'espaces naturels du **samedi 08 juillet au mardi 12 juillet** minimum (prévisions Météo-France).

Il est notamment attendu une forte hausse des températures, et une baisse significative de l'humidité de l'air. Ce contexte météorologique s'ajoute à la situation hydrologique de sécheresse sur notre territoire. Le niveau d'alerte de votre bassin est consultable sur le site gouvernemental PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Les travaux agricoles en cours, notamment de moisson, présentent par conséquent un risque accru de déclenchement de feux. La Préfecture de la Haute-Marne vous incite à adopter des comportements responsables pour limiter les risques :

- **privilégier les travaux de récoltes le matin et/ou le soir**, voire de travailler la nuit si les conditions d'humidité sont favorables
- **limiter** au maximum les travaux agricoles réalisés avec engins motorisés sur la période sensible, de **13h à 18h**
- **équiper l'ensemble des engins motorisés d'extincteurs** et s'assurer des moyens de communication pour prévenir les pompiers en cas de départ de feu
- lorsque cela est possible, **mettre à disposition en bordure de parcelle un outil de travail du sol** de sorte à circonscrire un éventuel départ de feu, notamment en proximité immédiate de massifs forestiers

Ces consignes peuvent être évolutives et nous vous recommandons de consulter le site de la Préfecture en amont de vos travaux :

<https://www.haute-marne.gouv.fr/Actualites>